

NOTE DE SERVICE

AUX: Étudiantes et étudiants de l'enseignement régulier et de la formation continue

DE: Christian Brosseau - Directeur adjoint des études

DATE: Le 6 décembre 2023

OBJET : Avis de grève du 8 au 15 décembre 2023

Bonjour à toutes et à tous,

Le Syndicat des enseignantes et des enseignants, le Syndicat du personnel de soutien du Collège de Boisde-Boulogne et le Syndicat du personnel de francisation ont voté en faveur de nouvelles journées de grève et informé la Direction générale qu'ils tiendront une ligne de piquetage sur les terrains du Collège, du 8 au 14 décembre 2023 inclusivement.

Le syndicat du personnel professionnel a également voté en faveur de nouvelles journées de grève et informé la Direction générale qu'ils tiendront une ligne de piquetage sur les terrains du Collège, du 13 au 15 décembre 2023 inclusivement.

Au plus tard, chaque matin de grève, si les lignes de piquetage sont constatées, la direction du Collège annoncera une levée des cours et des activités d'animation de francisation à l'enseignement régulier et à la formation continue. Merci de surveiller la mise à jour de cette information sur nos plateformes habituelles : Mon Portail Omnivox, le site Web et nos réseaux sociaux

La communauté étudiante de l'enseignement régulier et de la formation continue est tenue de ne pas se présenter au Collège pendant les jours de grève, et ce, pour l'ensemble des pavillons :

- Saint-Paul
- Ignace-Bourget
- Henri-Bourassa (1575, boul. Henri-Bourassa Ouest)
- Agora numérique (7260, rue Saint-Urbain)

Aucun accès ne sera possible.

À la formation continue, du 8 au 14 décembre 2023, les étudiantes et étudiants en stage de fin d'études en entreprise pourront réaliser leur journée normalement, mais sans activité de supervision par une enseignante ou un enseignant. Aucune autre activité ne sera offerte durant la période de levée des cours.

Le vendredi 15 décembre 2023, les cours qui étaient préalablement prévus à distance à l'avis de grève pourront s'offrir à distance. Les stages qui se déroulent à l'extérieur des pavillons du Collège de Bois-de-Boulogne pourront être réalisés. Les membres du personnel de soutien, du personnel enseignant et les animatrices et animateurs de francisation devront réaliser leur travail à distance si la grève est constatée.

Nous sommes conscients que toute période de grève peut générer de l'inquiétude. D'importants efforts seront mis afin de ne pas prolonger le calendrier scolaire au-delà de la période des Fêtes. De plus amples informations vous seront transmises sous peu.

Les personnes qui vivent à la résidence auront accès à leur domicile.

Nous vous tiendrons informés régulièrement et comptons sur votre précieuse collaboration.

Bien cordialement,

Christian Brosseau

Directeur adjoint des études

CB/ec